

# 3

---

## Synthèse

---

### **INVESTIR DANS LES ÉNERGIES D'ICI PLUTÔT QUE DANS LE PÉTROLE DE L'OUEST**

---

- L'industrie des sables bitumineux est une ressource stratégique pour le Canada, mais pas pour le Québec.
- Depuis 1970, les Québécois ont donné plus de 14 milliards de dollars pour développer l'industrie du pétrole de l'Ouest sans en retirer de bénéfice économique net.
- De 2006 à 2012, les Québécois ont payé presque un demi-milliard de dollars (445 millions) pour développer une industrie et créer des emplois... **en dehors de leurs frontières!**
- L'indépendance du Québec mettra fin à nos subventions au pétrole bitumineux de l'Ouest.
- Pays, le Québec pourra investir dans ses propres secteurs énergétiques et créer des emplois chez lui.

# INVESTIR DANS LES ÉNERGIES D'ICI PLUTÔT QUE DANS LE PÉTROLE DE L'OUEST

## État de la situation

Le Canada a investi des sommes pharaoniques pour développer l'industrie du pétrole et du gaz dans l'Ouest canadien et dans les maritimes. De 1970 à 1999, plus de **40,4 milliards** de dollars ont été dépensés hors du Québec dans ce secteur qui n'apporte aucun bénéfice économique net à l'économie québécoise<sup>1</sup>.

Le pétrole canadien issu des sables bitumineux de l'Alberta et la Saskatchewan est l'un des types de **pétrole les plus polluants du monde**<sup>2</sup>. Par rapport à l'extraction de pétrole conventionnel avec raffinage, les sables bitumineux produisent de 3 à 4 fois plus d'émissions précombustion. Produire un seul baril issu des sables bitumineux nécessite 4 fois plus de pétrole que lorsqu'on utilise le pétrole-gaz conventionnel canadien<sup>3</sup>. On rase d'abord la forêt boréale, pour retirer le terreau de surface ainsi que le mort-terrain (constitué de gravier, d'argile ou de sable) souvent épais de 50 mètres. Le bitume est ensuite extrait du sable en utilisant une très grande quantité d'eau nécessitant l'aménagement d'immenses bassins d'eaux usées<sup>4</sup>.

L'augmentation des subventions a généré une augmentation de la pollution : entre 1990 et 2012, les gaz à effet de serre (GES) reliés aux sables bitumineux sont passés de 15 à 61 millions de tonnes. Une augmentation de 300 %<sup>5</sup>. La production de pétrole provenant des sables bitumineux devrait **doubler** d'ici 2040, passant de 3,87 millions de barils par jour (Mb/j) à 7 Mb/j<sup>6</sup>. Le nouveau plan de l'Alberta de lutte contre les changements climatiques permettra une augmentation de 40 % des émissions de gaz à effet de serre issues de l'exploitation de pétrole des sables bitumineux de cette province d'ici 2030<sup>7</sup>.

## Les faiblesses du régime fédéral

Les provinces de l'Ouest considèrent que les Québécois, membres de la fédération canadienne, ont l'obligation d'appuyer leur industrie, même si les retombées économiques nettes sont nulles pour eux. Le Québec est prisonnier des intérêts canadiens qui misent sur l'exportation du pétrole issu des sables bitumineux.

*« Je crois qu'aucune province dans cette Confédération ne devrait pouvoir faire obstacle à un projet de pipeline. »*

— Brad Wall, premier ministre de la Saskatchewan <sup>8</sup>

**Le développement des sables bitumineux est une ressource stratégique pour le Canada, mais pas pour le Québec. Fer de lance de l'industrie des sables bitumineux, la Stratégie canadienne de l'énergie s'appuie essentiellement sur les hydrocarbures de l'Ouest canadien, au détriment**

Une industrie sans retombées nettes au Québec

Le Québec prisonnier des intérêts de l'Ouest

1. BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU CANADA. *Rapport du commissaire à l'environnement et au développement durable - Chapitre 3*, mai 2000

2. GÉRALD FILLION (Blogue). *2012, un tournant?*, 4 avril 2012

3. ENERGY TRENDS INSIDER. *The Cost of Production and Energy Return of Oil Sands*, 9 décembre 2013

4. NATIONAL ENERGY BOARD. *Canada's Oil Sands - Opportunities and challenges to 2015 : an update*, juin 2006

5. RADIO-CANADA. *Sables bitumineux et GES : Harper ne dit pas toute la vérité*, 4 novembre 2014

6. LA PRESSE. *La production canadienne de pétrole va presque doubler d'ici 2040*, 27 janvier 2016

7. GOUVERNEMENT DE L'ALBERTA. *Climate leadership plan - Capping oil sands emissions*, page consultée le 2 février 2016

8. RADIO-CANADA. *Mésentente sur le pétrole canadien au Conseil de la fédération*, 16 juillet 2015

de nos intérêts<sup>9</sup>. En adhérant à cette stratégie, le Québec subordonne la stratégie énergétique québécoise aux intérêts canadiens.

Depuis 45 ans, **les Québécois ont donné au reste du Canada plus de 14 milliards de dollars** pour développer un secteur économique qui n'est pas présent au Québec et qui pollue notre environnement<sup>10</sup>. Ces subventions ont depuis ralenti, mais des millions ont continué d'être pigés dans la poche des Québécois pour aller vers l'Ouest. En 2012, un rapport du commissaire à l'environnement et au développement durable du Canada a conclu que, de 2006 à 2012, les dépenses fiscales et directes du gouvernement fédéral à l'endroit de l'industrie bitumineuse se chiffraient à une moyenne annuelle 395,6 M\$<sup>11</sup>. Nous avons contribué, par nos impôts et nos taxes, à cette subvention à hauteur de 74,2 M\$ chaque année (près de 19 %). En six ans, c'est presque un demi-milliard (445 M\$) que les Québécois ont payé pour développer une industrie et créer des emplois en dehors de leurs frontières!

Comme simple province du Canada, le Québec contribue aux dépenses dans ce secteur mais n'en profite pas économiquement. L'impact des investissements dans les sables bitumineux sur le produit intérieur brut (PIB) des provinces est de 72 % pour l'Alberta et de 1 % pour le Québec<sup>12</sup>. Plus encore, les impacts économiques négatifs du « malaise hollandais » causé par l'industrie des sables bitumineux ont entraîné la perte d'au moins 32 000 emplois manufacturiers au Québec en quelques années<sup>13</sup>.

## Les richesses d'un Québec indépendant

**Les Québécois paient chaque année plus de 50 milliards de dollars pour être membres de la fédération canadienne.** C'est le gouvernement fédéral qui a décidé d'investir des centaines de millions dans les sables bitumineux, au nom de l'argent que les Québécois lui ont confié. Pour la seule période de 2006 à 2012, c'est près de un demi-milliard qui a quitté le Québec pour développer une industrie à l'extérieur de nos frontières.

Faire du Québec un pays permet d'enrichir les Québécois en les faisant profiter de toutes leurs ressources économiques. C'est décider d'investir dans nos énergies et nos emplois, plutôt que dans ceux de l'Ouest.

*« Le choix de développer les sables bitumineux n'est pas le nôtre. »*

— Marc Demers, maire de Laval <sup>14</sup>

Avec l'hydroélectricité notamment, le Québec a déjà fait la démonstration de sa capacité à devenir un leader mondial de l'énergie, sans l'aide du gouvernement fédéral. **Indépendant, le Québec n'aurait pas subventionné le pétrole albertain**, nuisible à son économie et à ses emplois pendant toutes ces années. Affranchi des sables bitumineux de l'Ouest et de la Stratégie canadienne de l'énergie, le Québec pourra enfin déployer sa propre politique énergétique et investir dans les énergies se trouvant chez lui. **Tous les Québécois gagnent à investir dans leurs énergies, plutôt que dans celles de l'Ouest.**

Enrichir nos secteurs  
énergétiques de toutes  
leurs ressources

9. CONSEIL DE LA FÉDÉRATION. *Stratégie canadienne de l'énergie*, juillet 2015

10. Jean-François LISÉE (Blogue). *Pétrole : 14 milliards de dollars québécois plus tard*, 15 octobre 2014

11. BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU CANADA. *Rapport du commissaire à l'environnement et au développement durable – Chapitre 4*, automne 2012, [en ligne], [http://www.oag-bvg.gc.ca/internet/Francais/parl\\_cesd\\_201212\\_04\\_f\\_37713.html](http://www.oag-bvg.gc.ca/internet/Francais/parl_cesd_201212_04_f_37713.html)

12. CANADIAN ENERGY RESEARCH INSTITUTE. *Economic Impacts of Alberta's Oil Sands*, octobre 2005, p. 70

13. LE DEVOIR. *L'Alberta s'enrichit au prix d'un appauvrissement du Québec*, 21 mai 2014

14. LA PRESSE. *Le maire de Laval demande au PM de la Saskatchewan de se rétracter*, 24 janvier 2016

## Les sources

BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU CANADA. *Rapport du commissaire à l'environnement et au développement durable – Chapitre 3*, mai 2000, [en ligne], [http://www.oag-bvg.gc.ca/internet/Francais/parl\\_cesd\\_200005\\_03\\_f\\_11230.html](http://www.oag-bvg.gc.ca/internet/Francais/parl_cesd_200005_03_f_11230.html)

BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU CANADA. *Rapport du commissaire à l'environnement et au développement durable – Chapitre 4*, automne 2012, [en ligne], [http://www.oag-bvg.gc.ca/internet/Francais/parl\\_cesd\\_201212\\_04\\_f\\_37713.html](http://www.oag-bvg.gc.ca/internet/Francais/parl_cesd_201212_04_f_37713.html)

CANADIAN ENERGY RESEARCH INSTITUTE. *Economic Impacts of Alberta's Oil Sands*, octobre 2005, 124 p.

CONSEIL DE LA FÉDÉRATION. *Stratégie canadienne de l'énergie*, juillet 2015, 40 p.

LE DEVOIR. *L'Alberta s'enrichit au prix d'un appauvrissement du Québec*, 21 mai 2014, [en ligne], <http://www.ledevoir.com/economie/actualites-economiques/408718/l-alberta-s-enrichit-au-prix-d-un-appauvrissement-du-quebec>

ENERGY TRENDS INSIDER. *The Cost of Production and Energy Return of Oil Sands*, 9 décembre 2013, [en ligne], <http://www.energytrendsinsider.com/2013/12/09/the-cost-of-production-and-energy-return-of-oil-sands/>

Gérald FILLION (Blogue). *2012, un tournant?*, 4 avril 2012, [en ligne], <http://blogues.radio-canada.ca/geraldfillion/2012/04/04/2012-un-point-tournant/>

GOUVERNEMENT DE L'ALBERTA. *Climate leadership plan – Capping oil sands emissions*, page consultée le 2 février 2016, [en ligne], <http://www.alberta.ca/climate-oilsands-emissions.cfm>

Jean-François LISÉE (Blogue). *Pétrole : 14 milliards de dollars québécois plus tard*, 15 octobre 2014, [en ligne], <http://jflisee.org/petrole-albertain-14-milliards-de-dollars-quebecois-plus-tard/>

NATIONAL ENERGY BOARD. *Canada's Oil Sands – Opportunities and challenges to 2015 : an update*, Juin 2006, [en ligne], <https://www.neb-one.gc.ca/nrg/sttstc/crdIndptrImprdct/rprt/archive/pprntnsndchllngs20152006/pprntnsndchllngs20152006-eng.pdf>

LA PRESSE. *La production canadienne de pétrole va presque doubler d'ici 2040*, 27 janvier 2016, [en ligne], <http://affaires.lapresse.ca/economie/energie-et-ressources/201601/27/01-4944373-la-production-canadienne-de-petrole-va-presque-doubler-dici-2040.php>

LA PRESSE. *Le maire de Laval demande au PM de la Saskatchewan de se rétracter*, 24 janvier 2016, [en ligne], <http://www.lapresse.ca/le-droit/justice-et-faits-divers/actualite-judiciaire/201602/09/01-4949017-accuse-de-harcèlement-criminel-envers-la-dg-de-tourisme-outaouais.php>

RADIO-CANADA. *Mésentente sur le pétrole canadien au Conseil de la fédération*, 16 juillet 2015, [en ligne], <http://m.radio-canada.ca/nouvelles/Politique/2015/07/16/001-strategie-energetique-conseil-federation-brad-wall-oleoduc-petrole.shtml>

RADIO-CANADA. *Sables bitumineux et GES : Harper ne dit pas toute la vérité*, 4 novembre 2014, [en ligne] <http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/politique/2014/11/04/003-ges-sables-bitumineux-stephen-harper-environnement.shtml>

## Classification

→ Énergie\Pétrole\Subventions albertaines

## Dernière mise à jour

Le mardi, 8 mars 2016